



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL



MISE EN PLACE DE DEUX BOUTIQUES INTRANTS FAVORISANT L'ACCES DE PROXIMITE AUX INTRANTS AGRICOLES ET PROMOUVANT L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES DANS LES DEUX REGIONS ANDROY ET ANOSY

APPEL A PROJET

Date de publication : **16 OCT 2025**
AMI N° : **004 / 2025**

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Pôle Intégré de Croissance Agroindustrielle dans le Sud – Phase 1 (PICAS-1), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et en accord avec les principes de la Politique Générale de l'État (PGE), l'objectif stratégique est de répondre aux enjeux cruciaux de l'autosuffisance alimentaire et de la résilience de la population des régions Anosy et Androy. Parmi ses activités, le Projet vise à améliorer l'accès des producteurs aux intrants agricoles de qualité en soutenant la création de boutiques intrants dans les zones rurales. Il s'agit de promouvoir l'installation de boutiques intrants par des jeunes ruraux favorisant ainsi l'accès de proximité aux intrants agricoles et promouvant l'entrepreneuriat rural. L'appui au financement des projets sera réalisé par le Fonds de Développement Agricole (FDA), qui est un outil financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
2. Ainsi, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage invite les Groupements constitués majoritairement par des jeunes ruraux intéressés, à présenter leur projet. Il s'agit de Projet de professionnalisation pour l'installation de Boutique Intrant, l'approvisionnement et la vente des intrants et semences certifiés, dans les Régions Anosy et Androy. L'emplacement de l'installation doit impérativement se trouver dans le District de Betroka pour la région Anosy, et dans le district de Békily pour la région Androy. L'appel s'adresse plus précisément aux coopératives ou associations formelles constituées majoritairement par des jeunes ruraux moins de 35 ans souhaitant travailler dans les lieux sus mentionnés.
3. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant leur éligibilité au financement et sont invités à consulter dans les Termes de Référence les détails correspondants. Les Termes de référence peuvent être retirés auprès des bureaux régionaux du FDA pendant les heures d'ouverture, ou demandés par email à l'adresse dr52@fda.mg pour Androy et dr53@fda.mg pour Anosy.
4. Les dossiers de manifestation d'intérêts doivent être adressés aux bureaux du FDA Androy ou Anosy, au plus tard le **04 Novembre 2025 à 15h**. Le cachet de la poste faisant foi.
5. Les manifestations par voie électronique ne sont pas autorisées.

Fait à Antananarivo le **16 OCT 2025**

Le Directeur Général



RANDRIARIMANGA Nirry Freddie